

	PROCES-VERBAL	Document DIR-FO-003-004	Page 1 / 5
		Date de création 09 septembre 2013	Version V0

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du 16 novembre 2017

Participaient à la séance :

Mrs WITTMANN, STROHL, DISS, DEIBER, FASSEL et SCHMECKEBIER.
Mmes BASTIAN, SUISSE, CURTO, Julianne KIEFFER, BODEIN et DENNLER.

Absents excusés :

Mrs KAYSER, SUTTER et WEBER.
Mmes ILLAT, MENGUS, Emma KIEFFER et SCHWOERER.

Participaient également :

M. WETTLING.
Mmes OHLMANN, WESTERMEYER et SCHNEIDER.

◆◆◆◆

Madame BASTIAN ouvre la séance du Conseil de la Vie Sociale à 14h00.

CENTRE DE HARTHOUSE

Allée des Peintres · B.P. 10231 · 67504 HAGUENAU cedex
Tél. : 03 88 90 77 00 · Fax : 03 88 90 77 19 · E-mail : centre.harthouse@centre-harthouse.fr
La correspondance doit être adressée à M. Le Directeur, en indiquant la référence du service concerné.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 08 JUIN 2017

Le procès-verbal de la séance du 08 juin 2017 est approuvé par les membres du Conseil de la Vie Sociale.

II. DIVERS

Un représentant des jeunes de l'IMPro souhaite que soient repris tous les points concernant l'Atelier Préparatoire, lors du prochain Conseil de la Vie Sociale.

III. REPONSES AUX POINTS DIVERS DE LA SEANCE DU 08 JUIN 2017

Les transports : les circuits de ramassage

Monsieur WETTLING informe que le coût lié aux transports des jeunes représente une dépense importante sur l'année : 380 000€ et concerne dix circuits de ramassage. Un partenariat est en place avec « l'IME Les Glycines » de Haguenau afin de limiter les coûts. Un appel d'offres est lancé tous les trois ans pour le marché transport.

Monsieur WETTLING tient à préciser que les jeunes de l'IMPro sont cherchés à leur domicile et ramenés le soir. Cette prestation n'existe pas dans d'autres établissements et des points de rassemblement sont alors mis en place. Il évoque également la longueur de certains circuits, ce qui explique la diversité des horaires.

Monsieur WETTLING précise que lors de la synthèse d'une jeune domiciliée à Haguenau, les horaires ne correspondaient pas et la chef de service a contacté les transports ANTONI afin de régulariser la situation. Un retard peut être constaté suite à un problème de circulation, d'un jeune qui ne souhaite pas monter dans le véhicule,...

La situation de deux jeunes est évoquée :

- Ligne 10, le jeune est cherché le matin à 7h20 (Rott) et déposé au Centre de Harthouse à 8h25. Le soir, départ de l'établissement à 16h30 et rentre à 17h40.
- Ligne 3, le jeune est cherché le matin à 7h25 (Landersheim) et déposé au Centre de Harthouse à 8h20. Le soir, départ de l'établissement à 16h30 et rentre à 17h20.

La question d'inverser le circuit « retour » est posée, mais au vu du trajet évoqué cela semble compliqué.

Madame OHLMANN précise que ces temps passés dans les transports sont évoqués lors des synthèses. Monsieur WETTLING informe les membres que c'est Monsieur Arnaud ALBINET, nouveau chef de service de l'IMPro, au 1^{er} janvier 2018 qui aura en charge les transports.

Madame BASTIAN souhaite que pour le prochain marché transport la situation de certaines lignes soit évoquée afin d'améliorer les circuits de ramassage.

Les véhicules de l'établissement

Monsieur WETTLING répond qu'un tableau existe dans le partage (P), BL Centre, pour la réservation des véhicules. Il précise que le Microbus bleu (16 places) sera gardé jusqu'en janvier 2018 pour le séjour aux Karellis. A partir de février 2018, ce bus sera remplacé par une camionnette de neuf places, que tout professionnel pourra conduire. Aucun autre véhicule supplémentaire n'est prévu.

Un représentant du personnel souhaite faire l'observation suivante quant au transport des jeunes avec les petits véhicules. Lorsqu'ils seront remplacés, prévoir des véhicules type « Kangoo, Partner » (transport des valises, poids et taille des usagers,...).

Le planning d'occupation du gymnase

Monsieur WETTLING informe que le planning d'occupation du gymnase va certainement être revu avec l'arrivée du nouvel éducateur sportif. C'est Madame Mélanie WESTERMEYER, cadre socio-éducatif, qui coordonnera la pratique sportive au Centre de Harthouse.

Madame OHLMANN informe que beaucoup d'activités sportives se déroulaient à l'extérieur de l'établissement, salle de sport de Marienthal, Dojo sur Haguenau,... Les jeunes se rendent en ville mais souvent, sont amenés à changer de gymnase car celui qui leur a été attribué est déjà occupé. Il est aussi arrivé qu'ils aient dû céder la place aux scolaires.

Madame BASTIAN souhaite évoquer lors d'un prochain Conseil d'Administration, la possibilité d'avoir une salle de sport sur Haguenau en ce qui concerne les sports de groupe. Elle questionne quant à la salle de Niederschaeffolsheim. Madame WESTERMEYER va se renseigner.

Le budget de fonctionnement de l'IMPro

Monsieur WETTLING communique le montant du budget alloué à l'IMPro en 2017 :

- budget de fonctionnement : 14 800€
- budget « Ecole » : 1 000€
- budget séjours : 3 500€
- **Activités équestres :**
- budget de fonctionnement : 7 500€

Monsieur WETTLING a le souhait de passer en CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) pour l'ensemble des budgets du Centre de Harthouse pour que l'IMPro ne soit pas le seul établissement devant faire des efforts.

L'aménagement du SIP

Monsieur WETTLING valide certains travaux à effectuer au SIP.

- ❖ *L'équipement de la cuisine est trop vieux et usé.*
Ces travaux ne sont pas prévus pour l'instant.
- ❖ *Les locaux sont vétustes et dégradés (rafraichissement des pièces à faire, réparation des plafonds, des toilettes, aménagement de la douche, etc).*
Les dalles sont prévues d'être remplacées en 2018 tout comme le rafraichissement des pièces (salon et cuisine).
- ❖ *Il manque la machine à laver, la table à repasser et le fer pour répondre au projet d'autonomie.*
Le devis pour la machine à laver est réceptionné. Les travaux devraient se faire avant la fin de l'année.
- ❖ *Pas d'antenne téléviseur, pas de port USB (télé trop vieille) pour les supports éducatifs.*
Un ordinateur mis à disposition des jeunes avec connexion internet est souhaité pour leurs recherches (actuellement le seul ordinateur disponible est celui des éducateurs qui partagent le bureau de la chargée d'insertion).
Pour ces deux points, Monsieur WETTLING va missionner Monsieur ALBINET, nouveau chef de service, pour la pertinence de l'achat.

- ❖ *Les casiers sont dégradés et trop petits, pas assez nombreux pour tous les jeunes non plus.*
A priori les casiers sont commandés. A vérifier.
- ❖ *Dans la douche des jeunes il n'y a pas de pare-douche ou rideau. Ni d'espace de rangement, tout est systématiquement mouillé.*
Le rideau va être mis en place avant la fin de l'année.
- ❖ *Manque d'éclairage extérieur devant le service. La nuit en hiver on ne voit pas l'escalier en bois qui d'ailleurs n'est pas sécurisé.*
Mise en place de spot avant la fin de l'année sur le bâtiment du SIP.
- ❖ *La formation d'1 ½ journée « gestes et postures » dont a bénéficié tout le service devrait être reconduite et approfondie.*
Monsieur WETTLING va voir ce point avec l'attachée d'administration.

Les horaires de passage au self

Madame OHLMANN informe que le premier service commence à 11h30 avec les groupes : Initiatives, Découvertes et SIMS. Le deuxième à 12h15. Le problème que rencontre le second service, c'est qu'à leur arrivée, le premier service est encore présent au self. Ce qui engendre bousculade et autres conflits.

Elle précise que dans le cadre de la « communication concrète », un jeune par table et par roulement est invité à donner son avis concernant le repas (couleur différente pour l'entrée, le plat, le dessert) sous forme de « smiley ». C'est Madame OHLMANN qui se charge du décompte.

Cette action est en place depuis un mois, à l'initiative de Madame PEYVEL présente aux commissions des menus.

Le souhait serait de l'harmoniser à l'ensemble du Centre.

Madame OHLMANN demande s'il est possible d'agrandir la plage horaire ? Monsieur WETTLING répond qu'une réunion sera à prévoir avec le service restauration pour réunir une commission et que ce point sera évoqué au prochain CODIR.

IV. NOUVELLE ORGANISATION DE L'IMPro

Monsieur WETTLING informe les membres de la nouvelle organisation de l'IMPro.

Suite au départ de Monsieur SAINT DIZIER, un cadre socio-éducatif a été recruté.

Au 1^{er} octobre 2017, Madame Irina OTELITA a pris ses fonctions de responsable du parcours d'insertion médico-sociale, de l'internat Balthus et du service Gauguin.

Madame Dominique MAURER, est responsable du parcours d'insertion professionnelle, de l'internat Mondrian, des transports et de l'écurie. Elle sera remplacée au 1^{er} janvier 2018 par Monsieur Arnaud ALBINET, cadre socio-éducatif actuellement en poste au Centre Hospitalier de Bischwiller.

V. EXTENSION DE CINQ PLACES AU SAJ AU 1^{ER} JANVIER 2018

Monsieur WETTLING informe que la démarche du Conseil Départemental est la diminution du nombre d'amendement « Creton ».

Cinq places au Service d'Accueil de Jour (FAS) ont été accordées par le Conseil Départemental, au 1^{er} janvier 2018.

La séance du 16 novembre 2017 est levée à 15h45.

La Présidente,
Marie-France BASTIAN



La Secrétaire,
Marina SCHNEIDER

